F

Mai 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国粮食及农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura

CONFERENCE

Trente-huitième session

Rome, 15-22 juin 2013

Nomination de représentants de la Conférence de la FAO au Comité des pensions du personnel

Résumé

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies est administrée par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les comités des pensions du personnel des organisations affiliées, le secrétariat du Comité mixte et ceux des autres comités susmentionnés. Le Comité des pensions du personnel de chaque organisation affiliée se compose de membres et de membres suppléants choisis par l'organe qui, dans l'organisation considérée, correspond à l'Assemblée générale, par le plus haut fonctionnaire de l'organisation et par les participants fonctionnaires de l'organisation. Le Comité des pensions du personnel de la FAO et du PAM se compose de: trois membres (et trois suppléants) désignés par la Conférence de la FAO; trois membres (et trois suppléants) désignés par le Directeur général; et trois membres (et trois suppléants) élus par les participants fonctionnaires de la FAO et du PAM.

Suite que la Conférence est invitée à donner

La Conférence est invitée à nommer au Comité des pensions du personnel:

a) **M. Juan Manuel Cammarano**, Représentant permanent suppléant de la Mission des États-Unis d'Amérique auprès des organismes des Nations Unies à Rome, comme membre du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016;

b) **M. Mafizur Raman,** Conseiller économique et Représentant permanent suppléant de la République populaire du Bangladesh auprès de la FAO, comme membre du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017;

c) **M. Vladimir Navara,** Conseiller, Chef de l'administration de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de la FAO et des autres organisations internationales à Rome, comme membre suppléant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016;

d) **Mme Lorena Patiño,** Représentante permanente suppléante du Paraguay auprès de la FAO, comme membre suppléant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017.

Pour toute question relative au contenu de ce document, prière de s'adresser à:

Kamila Guseynova

Secrétaire du Comité des pensions du personnel de la FAO et du PAM

Service d'appui à la gestion des ressources humaines

Tél: +39 06570 53382

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

mg467f

1. L'Article 4a) des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies stipule que «la Caisse est administrée par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les comités des pensions du personnel des diverses organisations affiliées, le secrétariat du Comité mixte et ceux des autres comités susmentionnés». Aux termes de l'Article 6 c), le Comité des pensions du personnel de chaque organisation affiliée «se compose de membres et de membres suppléants choisis par l'organe qui, dans l'organisation considérée, correspond à l'Assemblée générale, par le plus haut fonctionnaire de l'organisation et par les participants fonctionnaires de l'organisation…».

2. Le Comité des pensions du personnel de la FAO et du PAM contribue de façon importante à l'effort général visant à harmoniser les pensions des Nations Unies et leur administration avec les exigences des organisations du système commun des Nations Unies et de leurs fonctionnaires, qui peuvent travailler et prendre leur retraite dans tous les pays du monde. Par sa nature même, la fonction publique internationale du système des Nations Unies exige une attention particulière et les questions transmises à l'Assemblée générale des Nations Unies doivent donc faire l'objet d'analyses approfondies. Le Comité des pensions du personnel de la FAO a pour mandat:

- d'examiner les Statuts et le Règlement administratif de la Caisse commune des pensions, afin de déterminer les modifications qui pourraient y être apportées de façon à communiquer la position de la délégation du Comité au Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui, le cas échéant, formule à son tour des recommandations à l'Assemblée générale des Nations Unies;
- d'interpréter et d'appliquer les Statuts et le Règlement administratif de la Caisse commune des pensions en cas de contestation, par des fonctionnaires de la FAO et du PAM y participant, d'une décision du Secrétaire du Comité des pensions du personnel de la FAO concernant les droits des participants et/ou leur statut;
- d'accorder des pensions d'invalidité (environ 25 à 30 cas par an), conformément aux Statuts et au Règlement de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

3. Le Comité se réunit à Rome aussi fréquemment que de besoin (normalement de six à huit fois par an pour des réunions d'une demi-journée). Il nomme trois membres et trois membres suppléants (un membre et un suppléant parmi les membres désignés par la Conférence de la FAO, le Directeur général et les participants fonctionnaires, respectivement). Les sessions ordinaires du Comité mixte se tiennent au moins une fois tous les deux ans.

4. Le Comité des pensions du personnel de la FAO et du PAM comprend:

- trois membres (et trois suppléants) désignés par la Conférence de la FAO;
- trois membres (et trois suppléants) désignés par le Directeur général; et
- trois membres (et trois suppléants) élus par les participants de la FAO et du PAM.

5. Les membres et suppléants désignés par la Conférence sont les suivants:

Mandat	Membres	Suppléants
1er janvier 2013 - 31 décembre 2015	M. Zohrab V. Malek Ambassadeur de la République d'Arménie auprès de la FAO	Mme Nike-Ekaterini Koutrakou Représentante permanente suppléante de la Grèce auprès de la FAO
1er janvier 2012 - 31 décembre 2014	Mme Andrea Repetti Représentante permanente suppléante de l'Argentine auprès de la FAO	M. Marc Mankoussou Représentant permanent suppléant de la République du Congo auprès de la FAO
1er janvier 2011 - 31 décembre 2013	Mme Natalie Feistritzer Représentante permanente de la République d'Autriche auprès de la FAO	M. Stetson A. Sanders Deuxième Secrétaire des États-Unis d'Amérique auprès de la FAO

6. Pour des questions de temps, et afin d'éviter que les réunions du Comité des pensions du personnel, qui se tiennent à Rome, n'occasionnent des frais de voyage trop lourds, la Conférence désigne en général des représentants résidant à Rome.

7. La Conférence est invitée à nommer au Comité des pensions du personnel:

a) **M. Juan Manuel Cammarano**, Représentant permanent suppléant de la Mission des États-Unis d'Amérique auprès des organismes des Nations Unies à Rome, comme membre du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016;

b) **M. Mafizur Raman,** Conseiller économique et Représentant permanent suppléant de la République populaire du Bangladesh auprès de la FAO, comme membre du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017;

c) **M. Vladimir Navara,** Conseiller, Chef de l'administration de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de la FAO et des autres organisations internationales à Rome, comme membre suppléant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016;

d) **Mme Lorena Patiño,** Représentante permanente suppléante du Paraguay auprès de la FAO, comme membre suppléant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017.